

PROCEDURE ADAPTEE

Maître d'ouvrage :

Centre Hospitalier Côte de Lumière

**TRAVAUX DE MISE EN SECURITE INCENDIE ET DE
REAMENAGEMENT**

EHPAD LES MAISONNEES DE LUMIERE

EHPAD DE LA VANNERIE

Affaire n° 2026_TRX_CHC_015

DESCRIPTIF TECHNIQUE

TABLE DES MATIERES

ARTICLE 1.	INDICATIONS STRUCTURES GENERALES.....	5
1.1	OBJET ET NATURE DES TRAVAUX.....	5
1.2	DESCRIPTIF DE L'EHPAD LES MAISONNEES DE LUMIERE	5
ARTICLE 2.	LISTE DES LOTS	6
ARTICLE 3.	DESCRIPTIF DES TRAVAUX.....	6
3.1	CLOISONNEMENT DES LOCAUX RESERVES ET ESPACES GARES DES ETAGES	6
3.1.1.	CLOISONNEMENT ZONE STOCKAGE – Local 06.00.0097/94 – Action n° 1	6
3.1.1.1.	Lot 1 – Menuiserie – repère 1-1 -Local 06.00.097/94	6
3.1.1.2.	Lot 2 – Electricité – repère 1-2 – Local 06.00.097/094	7
3.1.1.3.	Lot 2 – Electricité – repère 1-3 – Local 06.00.097.....	7
3.1.1.4.	Lot 2 – Electricité – repère 1-4 – Local 06.00.097 et 094	7
3.1.2.	CLOISONNEMENT DE LA ZONE STOCKAGE – Local 06.00.095/091 – Action n° 2	7
3.1.2.1.	Lot 1 – Menuiserie – repère 2-1 -Local 06.00.095/091	7
3.1.2.2.	Lot 2 – Electricité – repère 2-2 – Local 06.00.095 / 091	8
3.1.2.3.	Lot 2 – Electricité – repère 2-3 – Local 06.00.095 / 091	8
3.1.2.4.	Lot 2 – Electricité – repère 2-4 – Local 06.00.095 et 091	8
3.1.3.	CLOISONNEMENT DE LA ZONE STOCKAGE – Local 06.00.090 / 091 – Action n° 3	8
3.1.3.1.	Lot 1 – Menuiserie – repère 3-1 -Local 06.00.090	8
3.1.3.2.	Lot 2 – Electricité – repère 3-2 – Local 06.00.090.....	9
3.1.3.3.	Lot 2 – Electricité – repère 3-3 – Local 06.00.090.....	9
3.1.3.4.	Lot 2 – Electricité – repère 3-4 – Local 06.00.090.....	9
3.1.4.	CLOISONNEMENT DE LA ZONE CTA – Local 06.00.096 – Action n° 4.....	10
3.1.4.1.	Lot 1 – Menuiserie – repère 4-1 -Local 06.00.096	10
3.1.4.2.	Lot 2 – Electricité – repère 4-2 – Local 06.00.096.....	10
3.1.4.3.	Lot 2 – Electricité – repère 4-3 – Local 06.00.096.....	10
3.1.4.4.	Lot 2 – Electricité – repère 4-4 – Local 06.00.096.....	10
3.1.5.	CLOISONNEMENT DU LOCAL BUREAU - SSI – Local 06.00.001/012 – Action n° 5	11
3.1.5.1.	Lot 1 – Menuiserie – repère 5-1 -Local 06.00.001/012	11
3.1.5.2.	Lot 2 – Electricité – repère 5-2 – Local 06.00.001/012	11
3.1.5.3.	Lot 2 – Electricité – repère 5-3 – Local 06.00.001/012	12
3.1.5.4.	Lot 3 –Peinture – repère 5-4 -Local 06.00.001/012.....	12

3.1.6.	Création Issue de secours sur Ouverture existante – Circulation 06.00.028 – Action n° 6 12	
3.1.6.1.	Lot 1 – Menuiserie – repère 6-1 - Circulation 06.00.028	12
3.1.6.2.	Lot 2 – Electricité – repère 6-2 – Local 06.00.028.....	13
3.1.6.3.	Lot 2 – Electricité – repère 6-3 – Local 06.00.028.....	13
3.1.6.4.	Lot 2 – Electricité – repère 6-4 – Local 06.00.028.....	13
3.1.7.	Réfection Peinture Murs Bureau + rajout de prises – Local 06.00.021 – Action n° 7	13
3.1.7.1.	Lot 3 –Peinture – repère 7-1 -Local 06.00.021	13
3.1.7.2.	Lot 3 – Electricité – repère 7-2 -Local 06.00.021	14
3.1.8.	Modification Eclairage + rajout prises Bureaux + Peinture – Locaux 06.00.024 et 025 – Action n° 8 14	
3.1.8.1.	Lot 2 – Electricité – repère 8.1 – Local 06.00.024 et 025.....	14
3.1.8.2.	Lot 3 – Peinture – repère 8.2 – Local 06.00.024 et 025	15
3.1.9.	Rajout Contrôle d'accès sur PCF de circulation – Circulation 06.00.011 – Action n° 9 ..	15
3.1.9.1.	Lot 2 – Electricité – repère 9.1 -Local 06.00.010	15
3.1.9.2.	Lot 2 – Electricité – repère 9-2 – Local 06.00.010.....	15
3.1.10.	Réfection Peinture Murs Bureau Amicale – Local 06.00.056 – Action n° 10	16
3.1.10.1.	Lot 3 –Peinture – repère 10-1 -Local 06.00.056	16
3.1.11.	Inversion sens ouverture 2 PCF Salle Poly. – Local 06.01.045 et 06.01.046 – Action n° 11 16	
3.1.11.1.	Lot 1 – Menuiserie – repère 11-1 - Local 06.01.053 et 06.01.054	16
3.1.12.	Création d'un local en zone gare Niveau 1 – Local 06.01.106 – Action n° 12	16
3.1.12.1.	Lot 1 – Menuiserie – repère 12-1 - Local 06.01.106.....	16
3.1.12.2.	Lot 2 – Electricité – repère 12-2 - Local 06.01.106	17
3.1.12.3.	Lot 3 – Peinture – repère 12-3 - Local 06.01.106	17
3.1.12.4.	Lot 4 – Electricité – repère 12-4- Local 06.01.106.....	17
3.1.13.	Création d'un local en zone gare Niveau 2 – Local 06.02.106 – Action n° 13	17
3.1.13.1.	Lot 1 – Menuiserie – repère 13-1 - Local 06.02.106.....	17
3.1.13.2.	Lot 2 – Electricité – repère 13-2 - Local 06.02.106	17
3.1.13.3.	Lot 3 – Peinture – repère 13-3 - Local 06.02.106	18
3.1.13.4.	Lot 4 – Electricité – repère 13-4- Local 06.02.106.....	18
3.1.14.	Création d'un local en zone gare Niveau 3 – Local 06.03.106 – Action n° 14	18
3.1.14.1.	Lot 1 – Menuiserie – repère 14-1 - Local 06.03.106.....	18
3.1.14.2.	Lot 2 – Electricité – repère 14-2 - Local 06.03.106	18

3.1.14.3.	Lot 3 – Peinture – repère 14-3 - Local 06.03.106	18
3.1.14.4.	Lot 4 – Electricité – repère 14-4- Local 06.03.106	19
3.1.15.	Rajout de prises local bureau animation – Local 06.03.097 – Action n° 15	19
3.1.15.1.	Lot 2 – Electricité – repère 15-1 - Local 06.03.097	19
3.1.16.	Réfection peinture Bureaux – Local 06.00.018 et 06.00.019 – Action n° 16	19
3.1.16.1.	Lot 3 – Peinture – repère 16-1 - Local 06.00.018 et 06.00.019	19
3.1.17.	Modification Bureau – Local 06.00.017 – Action n° 17	19
3.1.17.1.	Lot 1 – Menuiserie – repère 17-1 - Local 06.00.017	19
3.1.17.2.	Lot 2 – Electricité – repère 17-2 - Local 06.00.017	19
3.1.17.3.	Lot 3 – Peinture – repère 17-3 - Local 06.00.017	20
3.1.18.	Rajout Prises Bureau – Local 06.00.002 – Action n° 18.....	20
3.1.18.1.	Lot 2 – Electricité – repère 18-1 - Local 06.00.002	20
3.1.19.	Rajout de Prises + Peinture – Bureau 06.00.005 – Action n° 19	20
3.1.19.1.	Lot 2 – Electricité – repère 19.1 – Local 06.00.005	20
	Lot 3 – Peinture – repère 19.2 – Local 06.00.005.....	20
3.1.20.	Rajout de Prises Circulations Bureaux – Action n° 20	21
3.1.20.1.	Lot 2 – Electricité – repère 20.1 – Circulations Bureaux	21
3.1.21.	EHPAD VANNERIE - Rajout de Prises + modification éclairage – Bureau 62.01.002 – Action n° 21	21
3.1.21.1.	Lot 2 – Electricité – repère 21.1 – Local 62.01.002 et 62.01.005	21

PREAMBULE :

Lorsque dans le présent C.C.T.P., il est fait mention d'une marque et d'un type de matériel ou de matériau, il est entendu que cette désignation peut être donnée à titre d'archétype, pour préciser les choix du concepteur ou pour des questions de compatibilité technique et de fonctionnement optimal du système.

Les entrepreneurs pourront donc proposer des articles similaires (techniquement équivalent), correspondant à l'archétype, mais dans ce cas tous les documents démontrant la similitude ou la correspondance devront être produits par l'entreprise et acceptés par le Maître d'Ouvrage. Afin d'éviter des répétitions fastidieuses, le mot "ou équivalent" n'est pas reproduit chaque fois qu'un matériau ou un matériel sera posé.

ARTICLE 1. INDICATIONS STRUCTURES GENERALES**1.1 OBJET ET NATURE DES TRAVAUX**

Les travaux concernent, à titre principal, l'EHPAD Les Maisonnées de lumière situé 6 Bd Laplace aux Sables d'Olonne et consistent :

- À réaliser divers travaux de cloisonnement pour améliorer le compartimentage ainsi que la modification d'issues de secours et ce à la demande de la commission de sécurité.
- À réaliser divers travaux permettant d'intégrer de nouveaux bureaux et activités dans l'établissement

L'établissement est classé en Type U – 3^{ème} catégorie et est sous avis favorable de la commission locale de sécurité.

Ces travaux se décomposent de la façon suivante :

- Création de cloisons CF + pose de PCF (Lot 1, Lot 2, Lot 3)
- Modification de 2 Portes CF en Salle Océane (Lot 1)
- Création de 2 Issues de secours au RDC (Lot 1, Lot 2)
- Pose de prises PC et RJ dans les bureaux (lot2)
- Modification de l'éclairage dans certaines zones (lot 2)
- Modification du SSI dans certaines zones (lot 2)
- Réfection de peinture dans certains bureaux (lot 3)

1.2 DESCRIPTIF DE L'EHPAD LES MAISONNEES DE LUMIERE

Le bâtiment dénommé LES MAISONNEES DE LUMIERE est composé de 4 niveaux répartis sur 6915 m2 SU et comprenant 128 chambres.

An niveau 4, combles,

Au niveau 3, 4 unités de vie de 12 chambres chacune,

Au niveau 2, 4 unités de 12 chambres chacune,

Au niveau 1, 3 unités de 12 chambres chacune, 1 salle polyvalente, 1 appartement, 1 salle d'activité,

Au RDC, 1 zone bureaux, 1 salle de kinésithérapie, 1 magasin, ateliers, locaux techniques, réserves.

ARTICLE 2. LISTE DES LOTS

Les travaux sont répartis en 3 lots, définis comme suit :

N° Lot	Intitulé
1	Menuiserie
2	Electricité
3	Peinture

ARTICLE 3. DESCRIPTIF DES TRAVAUX

3.1 CLOISONNEMENT DES LOCAUX RESERVES ET ESPACES GARES DES ETAGES

3.1.1. CLOISONNEMENT ZONE STOCKAGE – Local 06.00.0097/94 – Action n° 1

3.1.1.1. Lot 1 – Menuiserie – repère 1-1 -Local 06.00.097/94

- ***Création Cloison CF 1h + fourniture Bloc 2 portes CF ½ h avec Ferme porte***

Le titulaire devra assurer la pose d'une cloison en placostyl permettant d'obtenir un degré coupe-feu d'1 heure. Cette Cloison devra être positionnée entre la dalle basse et la dalle haute de façon à créer une paroi étanche entre les 2 zones. Il existe dans ce local un plafond placo CF1h, le titulaire devra assurer la modification de ce dernier pour permettre le positionnement de la cloison jusqu'au plancher haut. Les réseaux électriques ou EP/EU/EV existant devront être conservés et un calfeutrement autour de ces réseaux sera à réaliser par le titulaire de façon à obtenir un degré CF identique à la cloison. Le titulaire assurera un niveau de finition « prêt à peindre » en réalisant les bandes de jonction.

Le titulaire devra également procéder à la fourniture et à la pose d'un bloc porte coupe-feu de degré ½ heure. Cette double porte de dimensions 1460 l x 2040 ht (2 vantaux égaux), 1 seul sens d'ouverture, devra être conforme aux normes de sécurité incendie en vigueur. De plus cette dernière devra être équipée d'un ferme porte + crémone pompier et d'un ensemble de poignée de porte + serrure pour

cyindre européen. La porte disposera d'un revêtement prépeint à peindre, le cadre sera en bois brut à peindre également. Les 2 vantaux devront être équipés d'un ferme porte type TS 3000 par exemple.

3.1.1.2. Lot 2 – Electricité – repère 1-2 – Local 06.00.097/094

- **Modification de l'éclairage**

Le titulaire devra procéder à la modification de l'éclairage existant de façon à permettre l'allumage du local concerné via un interrupteur simple allumage avec témoin lumineux situé à l'extérieur du local 097 et à proximité immédiate de la porte. Il sera donc installé un interrupteur de type Plexo étanche IP55 10AX 250V. Le cheminement des câbles pourra se faire sous canalisations type IRL avec coudes et jonctions ; Le titulaire assurera donc une modification du câblage de l'éclairage des locaux 097 et 094 afin que chaque local dispose de son propre éclairage avec un interrupteur avec voyant lumineux dédié simple allumage.

3.1.1.3. Lot 2 – Electricité – repère 1-3 – Local 06.00.097

- **BAES**

Le titulaire devra procéder au rajout d'1 BAES à l'intérieur du local au-dessus de la nouvelle porte créer et de 2 BAES au-dessus des portes et ouvertures existantes comme repérés sur le plan. Ces BAES seront de marque Kaufel, référence BRIO+ LSL COM Adressable SATI 247 712, avec numéro de programmation déjà renseigné (n° transmis par le ST du CHCL avant commande). A raccorder sur le BUS de communication existant et sur le circuit électrique éclairage de la zone.

3.1.1.4. Lot 2 – Electricité – repère 1-4 – Local 06.00.097 et 094

- **Reprogrammation/déplacement DAI et IA + rajout diffuseur sonore**

Le titulaire devra faire procéder auprès de la société SIEMENS à la reprogrammation des DAI et de l'IA en fonction du découpage du local et ce après accord et validation du Coordinateur SSI désigné sur le projet. Certains DAI seront à repositionner en fonction de l'emplacement de la nouvelle cloison et ce afin de respecter les distances réglementaires.

Le titulaire devra rajouter un DSAF – Dispositif Sonore Alarme Feu / Diffuseur sonore non autonome de marque SIEMENS de type SYV/C/T/M/L/CLs B/10-60V - Diffuseur à message (SYV III), avec son socle.

3.1.2. CLOISONNEMENT DE LA ZONE STOCKAGE – Local 06.00.095/091 – Action n° 2

3.1.2.1. Lot 1 – Menuiserie – repère 2-1 -Local 06.00.095/091

- **Création Cloison CF 1h + fourniture Bloc porte CF ½ h avec Ferme porte**

Le titulaire devra assurer la pose d'une cloison en placostyl permettant d'obtenir un degré coupe-feu d'1 heure. Cette Cloison devra être positionnée entre la dalle basse et la dalle haute de façon à créer une paroi étanche entre les 2 zones. Les réseaux électriques ou EP/EU/EV existant devront être conservés et un calfeutrement autour de ces réseaux sera à réaliser par le titulaire de façon à obtenir un degré CF identique à la cloison. Le titulaire assurera un niveau de finition « prêt à peindre » en réalisant les bandes de jonction.

Le titulaire devra également procéder à la fourniture et à la pose d'un bloc porte coupe-feu de degré ½ heure. Cette double porte de dimensions 1460 l x 2040 ht (2 vantaux égaux), 1 seul sens d'ouverture, devra être conforme aux normes de sécurité incendie en vigueur. De plus cette dernière devra être équipée d'un ferme porte + crémone pompier et d'un ensemble de poignée de porte + serrure pour cylindre européen. La porte disposera d'un revêtement prépeint à peindre, le cadre sera en bois brut à peindre également. Les 2 vantaux devront être équipés d'un ferme porte type TS 3000 par exemple.

3.1.2.2. Lot 2 – Electricité – repère 2-2 – Local 06.00.095 / 091

- **Modification de l'éclairage**

Le titulaire devra procéder à la modification de l'éclairage existant de façon à permettre l'allumage du local concerné via un interrupteur simple allumage avec témoin lumineux situé à l'extérieur du local 097 et à proximité immédiate de la porte. Il sera donc installé un interrupteur de type Plexo étanche IP55 10AX 250V. Le cheminement des câbles pourra se faire sous canalisations type IRL avec coudes et jonctions ; Le titulaire assurera donc une modification du câblage de l'éclairage des locaux 097 et 094 afin que chaque local dispose de son propre éclairage avec un interrupteur avec voyant lumineux dédié simple allumage.

3.1.2.3. Lot 2 – Electricité – repère 2-3 – Local 06.00.095 / 091

- **BAES**

Le titulaire devra procéder au rajout d'1 BAES à l'intérieur du local au-dessus de la nouvelle porte créer et de 2 BAES au-dessus des portes et ouvertures existantes comme repérés sur le plan. Ces BAES seront de marque Kaufel, référence BRIO+ LSL COM Adressable SATI 247 712, avec numéro de programmation déjà renseigné (n° transmis par le ST du CHCL avant commande). A raccorder sur le BUS de communication existant et sur le circuit électrique éclairage de la zone.

3.1.2.4. Lot 2 – Electricité – repère 2-4 – Local 06.00.095 et 091

- **Reprogrammation/déplacement DAI et IA – Rajout diffuseurs sonore**

Le titulaire devra faire procéder auprès de la société SIEMENS à la reprogrammation des DAI et de l'IA en fonction du découpage du local et ce après accord et validation du Coordinateur SSI désigné sur le projet. Certains DAI seront à repositionner en fonction de l'emplacement de la nouvelle cloison et ce afin de respecter les distances réglementaires.

Le titulaire devra rajouter deux DSAF – Dispositif Sonore Alarme Feu / Diffuseur sonore non autonome de marque SIEMENS de type SYV/C/T/M/L/CLs B/10-60V - Diffuseur à message (SYV III), avec son socle.

3.1.3. CLOISONNEMENT DE LA ZONE STOCKAGE – Local 06.00.090 / 091 – Action n° 3

3.1.3.1. Lot 1 – Menuiserie – repère 3-1 -Local 06.00.090

- **Création Cloison CF 1h + fourniture Bloc porte CF ½ h avec Ferme porte**

Le titulaire devra assurer la pose d'une cloison en placostyl permettant d'obtenir un degré coupe-feu d'1 heure. Cette Cloison devra être positionnée entre la dalle basse et la dalle haute de façon à créer

une paroi étanche entre les 2 zones. Les réseaux électriques ou EP/EU/EV existant devront être conservés et un calfeutrement autour de ces réseaux sera à réaliser par le titulaire de façon à obtenir un degré CF identique à la cloison. Le titulaire assurera un niveau de finition « prêt à peindre » en réalisant les bandes de jonction.

Le titulaire devra également procéder à la fourniture et à la pose d'un bloc porte coupe-feu de degré ½ heure. Cette double porte de dimensions 1460 l x 2040 ht (2 vantaux égaux), 1 seul sens d'ouverture, devra être conforme aux normes de sécurité incendie en vigueur. De plus cette dernière devra être équipée d'un ferme porte + crémone pompier et d'un ensemble de poignée de porte + serrure pour cylindre européen. La porte disposera d'un revêtement prépeint à peindre, le cadre sera en bois brut à peindre également. Les 2 vantaux devront être équipés d'un ferme porte type TS 3000 par exemple.

3.1.3.2. Lot 2 – Electricité – repère 3-2 – Local 06.00.090

- ***Modification de l'éclairage***

Le titulaire devra procéder à la modification de l'éclairage existant de façon à permettre l'allumage du local concerné via un interrupteur simple allumage avec témoin lumineux situé à l'extérieur du local 097 et à proximité immédiate de la porte. Il sera donc installé un interrupteur de type Plexo étanche IP55 10AX 250V. Le cheminement des câbles pourra se faire sous canalisations type IRL avec coudes et jonctions ; Le titulaire assurera donc une modification du câblage de l'éclairage des locaux 091 et 090 afin que chaque local dispose de son propre éclairage avec un interrupteur avec voyant lumineux dédié simple allumage.

3.1.3.3. Lot 2 – Electricité – repère 3-3 – Local 06.00.090

- ***BAES***

Le titulaire devra procéder au rajout d'1 BAES à l'intérieur du local au-dessus de la nouvelle porte créer. Ce BAES sera de marque Kaufel, référence BRIO+ LSL COM Adressable SATI 247 712, avec numéro de programmation déjà renseigné (n° transmis par le ST du CHCL avant commande). A raccorder sur le BUS de communication existant et sur le circuit électrique éclairage de la zone.

3.1.3.4. Lot 2 – Electricité – repère 3-4 – Local 06.00.090

- ***Reprogrammation/déplacement DAI et IA – rajout diffuseur sonore***

Le titulaire devra faire procéder auprès de la société SIEMENS à la reprogrammation des DAI et de l'IA en fonction du découpage du local et ce après accord et validation du Coordinateur SSI désigné sur le projet. Certains DAI seront à repositionner en fonction de l'emplacement de la nouvelle cloison et ce afin de respecter les distances réglementaires.

Le titulaire devra rajouter un DSAF – Dispositif Sonore Alarme Feu / Diffuseur sonore non autonome de marque SIEMENS de type SYV/C/T/M/L/CLs B/10-60V - Diffuseur à message (SYV III), avec son socle.

3.1.4. CLOISONNEMENT DE LA ZONE CTA – Local 06.00.096 – Action n° 4**3.1.4.1. Lot 1 – Menuiserie – repère 4-1 -Local 06.00.096**

- ***Création Cloison CF 1h + fourniture Bloc porte CF ½ h avec Ferme porte***

Le titulaire devra assurer la pose d'une cloison en placostyl permettant d'obtenir un degré coupe-feu d'1 heure. Cette Cloison devra être positionnée entre la dalle basse et la dalle haute de façon à créer une paroi étanche entre les 2 zones. Les réseaux électriques ou EP/EU/EV existant devront être conservés et un calfeutrement autour de ces réseaux sera à réaliser par le titulaire de façon à obtenir un degré CF identique à la cloison. Le titulaire assurera un niveau de finition « prêt à peindre » en réalisant les bandes de jonction.

Le titulaire devra également procéder à la fourniture et à la pose d'un bloc porte coupe-feu de degré ½ heure. Cette double porte de dimensions 1460 l x 2040 ht (2 vantaux égaux), 1 seul sens d'ouverture, devra être conforme aux normes de sécurité incendie en vigueur. De plus cette dernière devra être équipée d'un ferme porte + crémone pompier et d'un ensemble de poignée de porte + serrure pour cylindre européen. La porte disposera d'un revêtement prépeint à peindre, le cadre sera en bois brut à peindre également. Les 2 vantaux devront être équipés d'un ferme porte type TS 3000 par exemple.

3.1.4.2. Lot 2 – Electricité – repère 4-2 – Local 06.00.096

- ***Modification de l'éclairage***

Le titulaire devra procéder à la modification de l'éclairage existant de façon à permettre l'allumage du local concerné via un interrupteur simple allumage avec témoin lumineux situé à l'extérieur du local 096 et à proximité immédiate de la porte. Il sera donc installé un interrupteur de type Plexo étanche IP55 10AX 250V. Le cheminement des câbles pourra se faire sous canalisations type IRL avec coudes et jonctions ; Le titulaire assurera donc une modification du câblage de l'éclairage des locaux 090 et 096 afin que chaque local dispose de son propre éclairage avec un interrupteur avec voyant lumineux dédié simple allumage.

3.1.4.3. Lot 2 – Electricité – repère 4-3 – Local 06.00.096

- ***BAES***

Le titulaire devra procéder au rajout d'1 BAES à l'intérieur du local au-dessus de la nouvelle porte créer. Ce BAES sera de marque Kaufel, référence BRIO+ LSL COM Adressable SATI 247 712, avec numéro de programmation déjà renseigné (n° transmis par le ST du CHCL avant commande). A raccorder sur le BUS de communication existant et sur le circuit électrique éclairage de la zone.

3.1.4.4. Lot 2 – Electricité – repère 4-4 – Local 06.00.096

- ***Reprogrammation/déplacement DAI et IA – Rajout diffuseur sonore***

Le titulaire devra faire procéder auprès de la société SIEMENS à la reprogrammation des DAI et de l'IA en fonction du découpage du local et ce après accord et validation du Coordinateur SSI désigné sur le projet. Certains DAI seront à repositionner en fonction de l'emplacement de la nouvelle cloison et ce afin de respecter les distances réglementaires.

Le titulaire devra rajouter un DSAF – Dispositif Sonore Alarme Feu / Diffuseur sonore non autonome de marque SIEMENS de type SYV/C/T/M/L/CLs B/10-60V - Diffuseur à message (SYV III), avec son socle.

3.1.5. CLOISONNEMENT DU LOCAL BUREAU - SSI – Local 06.00.001/012 – Action n° 5

3.1.5.1. Lot 1 – Menuiserie – repère 5-1 -Local 06.00.001/012

- ***Création Cloison CF 1h + fourniture Bloc porte CF ½ h***

Le titulaire devra assurer la pose d'une cloison en placostyl permettant d'obtenir un degré coupe-feu d'1 heure. Cette Cloison devra être positionnée entre la dalle basse et la dalle haute de façon à créer une paroi étanche entre les 2 zones. Les réseaux électriques ou EP/EU/EV existant devront être conservés et un calfeutrement autour de ces réseaux sera à réaliser par le titulaire de façon à obtenir un degré CF identique à la cloison. Le titulaire assurera un niveau de finition « prêt à peindre » en réalisant les bandes de jonction.

Le titulaire devra également procéder à la fourniture et à la pose d'un bloc porte coupe-feu de degré ½ heure. Cette porte de dimensions 930 l x 2040 ht, poussant droite, devra être conforme aux normes de sécurité incendie en vigueur. De plus cette dernière devra être d'un ensemble de poignée de porte + serrure pour cylindre européen. La porte disposera d'un revêtement prépeint à peindre, le cadre sera en bois brut à peindre également.

Le titulaire devra assurer l'adaptation du faux plafond en conséquence et donc modifier le plafond suspendu.

3.1.5.2. Lot 2 – Electricité – repère 5-2 – Local 06.00.001/012

- ***Modification de l'éclairage***

Le titulaire devra procéder à la modification de l'éclairage existant de façon à permettre l'allumage du local concerné via un interrupteur simple allumage à proximité immédiate de la porte. Il sera donc installé un interrupteur simple allumage de type Mosaic. Le titulaire assurera donc une modification du câblage de l'éclairage des locaux 001 et 012 afin que chaque local dispose de son propre éclairage.

- ***Rajout prises RJ 45 et PCN***

Le titulaire assurera le rajout de 2 Prises RJ 45 reliées à la baie de brassage située dans le local 06.00.037. Cette liaison se fera via un câble RJ Ethernet F/FTP de catégorie 6A, relié dans le local à des prises de marque LEGRAND de type RJ45 catégorie 6 FTP et dans la baie de brassage au rack de prises femelles. Chaque prise devra être identifiée selon le plan de numérotation transmis par le CH.

Le titulaire assurera également le rajout de 2 prises PC normal de marque Legrand et de type Mosaic. Ces prises seront reliées au TD le + proche (voir plan en annexe). Le titulaire devra s'assurer de la possibilité de rajout de prises dans le TD selon la réglementation et dans le cas contraire prévoir le rajout d'une protection dédié supplémentaire. Une numérotation de la prise et de la protection sera réalisée, ainsi que la mise à jour du schéma unifilaire correspondant.

3.1.5.3. Lot 2 – Electricité – repère 5-3 – Local 06.00.001/012

- **Reprogrammation/déplacement DAI et IA**

Le titulaire procédera au rajout d'un DAI dans le local 06.00.012 ainsi qu'un IA et devra faire procéder auprès de la société SIEMENS à la reprogrammation des DAI et de l'IA en fonction du découpage du local et ce après accord et validation du Coordinateur SSI désigné sur le projet. Certains DAI seront à repositionner en fonction de l'emplacement de la nouvelle cloison et ce afin de respecter les distances réglementaires.

3.1.5.4. Lot 3 –Peinture – repère 5-4 -Local 06.00.001/012

- **Nouvelle cloison :**

Le titulaire devra procéder à la peinture de la nouvelle cloison (les 2 faces) et viendra appliquer une toile de verre à peindre (motifs standard). Il appliquera ensuite 2 couches de peinture satinée (couleur à définir). Le titulaire assurera également une peinture des plinthes, de la porte et du cadre de porte en appliquant 2 couches de peinture (couleur à définir).

- **Local 06.00.001 – Bureau :**

Le titulaire devra procéder à la réfection de la peinture de l'ensemble des murs intérieurs des 2 bureaux. Le titulaire assurera une reprise du support et viendra appliquer une toile de verre à peindre (motifs standard). Il appliquera ensuite 2 couches de peinture satinée (couleur à définir). Le titulaire assurera également une réfection des plinthes en appliquant 2 couches de peinture (couleur à définir).

3.1.6. Création Issue de secours sur Ouverture existante – Circulation 06.00.028 – Action n° 6**3.1.6.1. Lot 1 – Menuiserie – repère 6-1 - Circulation 06.00.028**

Le titulaire procédera au remplacement de l'ouverture extérieure existante (baie alu) afin de permettre une évacuation rapide par une action simple. Il procédera à la dépose et l'évacuation en déchetterie de la baie aluminium existante. Il viendra repositionner une nouvelle porte vitrée en partie haute et pleine en partie basse 50/50 à 2 vantaux égaux de type « ouverture à l'anglaise » vers l'extérieure pour faciliter l'évacuation.

COULEUR : Monocoloration Extérieur/ Intérieur : Bleu RAL identique aux ouvertures existantes, soit RAL 5003 texturé classe 2 (à vérifier sur place).

Dormant rénovation

Vitrage 44-6/we 12/TBE 44-2 avec argon en partie haute

Panneau 2 faces tôle alu styro en partie basse

Décondamnation extérieure par béquille débrayable à clé sur ½ cylindre européen

Coloris RAL 9005 Noir satiné extérieure

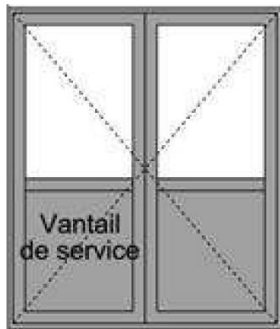
Barre anti-panique 3 points coloris RAL 9005 Noir satiné intérieure

Crémone pompier tournante Coloris RAL 9005 Noir satiné sur le semi-fixe

Ferme porte à prévoir sur les 2 vantaux avec sélecteur de fermeture

Pas de volet roulant

Grille de ventilation intégrée à prévoir



Exemple

Le titulaire devra prévoir également un Store d'occultation, pose coté intérieur et sur les 2 vantaux permettant l'ouverture rapide de la baie en cas d'évacuation.

3.1.6.2. Lot 2 – Electricité – repère 6-2 – Local 06.00.028

- **Modification de l'éclairage**

Le titulaire devra procéder à la modification de l'éclairage existant de façon à permettre l'allumage du local en même temps que la circulation 06.00.028. Le titulaire assurera donc une modification du câblage de l'éclairage des locaux.

3.1.6.3. Lot 2 – Electricité – repère 6-3 – Local 06.00.028

- **BAES**

Le titulaire devra procéder au rajout d'1 BAES au-dessus de la nouvelle porte issue des secours donnant sur l'extérieur et d'1 BAES au-dessus de l'ancienne porte dans la circulation. Ces BAES seront de marque Kaufel, référence BRIO+ LSL COM Adressable SATI 247 712, avec numéro de programmation déjà renseigné (n° transmis par le ST du CHCL avant commande). A raccorder sur le BUS de communication existant et sur le circuit électrique éclairage de la zone.

3.1.6.4. Lot 2 – Electricité – repère 6-4 – Local 06.00.028

- **Reprogrammation/déplacement DAI – IA et DM**

Le titulaire devra procéder à l'installation d'un déclencheur manuel au + près de la sortie de secours et faire procéder auprès de la société SIEMENS à la reprogrammation des DAI et de l'IA afin que le DAI du local soit rattaché à la circulation 06.00.028 et ce après accord et validation du Coordinateur SSI désigné sur le projet.

3.1.7. Réfection Peinture Murs Bureau + rajout de prises – Local 06.00.021 – Action n° 7

3.1.7.1. Lot 3 –Peinture – repère 7-1 -Local 06.00.021

Le titulaire devra procéder à la réfection de la peinture de l'ensemble des murs intérieurs du bureau. La peinture existante devra être éliminée. Le titulaire assurera une reprise du support et viendra

appliquer une toile de verre à peindre (motifs standard). Il appliquera ensuite 2 couches de peinture satinée (couleur à définir). Le titulaire assurera également une réfection des plinthes en appliquant 2 couches de peinture (couleur à définir).

3.1.7.2. Lot 3 – Electricité – repère 7-2 -Local 06.00.021

- **Rajout prises RJ 45 et PCN**

Le titulaire assurera le rajout de 3 Prises RJ 45 reliées à la baie de brassage située dans le local 06.00.037. Cette liaison se fera via un câble RJ Ethernet F/FTP de catégorie 6A, relié dans le local à des prises de marque LEGRAND de type RJ45 catégorie 6 FTP et dans la baie de brassage au rack de prises femelles. Chaque prises devra être identifiée selon le plan de numérotation transmis par le CH.

Le titulaire assurera également le rajout d' 1 prises PC normal de marque Legrand et de type Mosaic. Cette prise sera reliée au TD le + proche (voir plan en annexe). Le titulaire devra s'assurer de la possibilité de rajout de prises dans le TD selon la réglementation et dans le cas contraire prévoir le rajout d'une protection dédié supplémentaire. Une numérotation de la prise et de la protection sera réalisée, ainsi que la mise à jour du schéma unifilaire correspondant.

3.1.8. Modification Eclairage + rajout prises Bureaux + Peinture – Locaux 06.00.024 et 025 – Action n° 8

3.1.8.1. Lot 2 – Electricité – repère 8.1 – Local 06.00.024 et 025

- **Modification de l'éclairage**

Le titulaire devra procéder à la modification de l'éclairage existant de façon à disposer dans chaque bureau de 2 luminaires LED DALI plafonnier encastrable dans le faux plafond, qui permettront d'obtenir un rapprochement de la sensation de la lumière du jour. Le titulaire devra également procéder au remplacement de l'interrupteur simple allumage de chaque bureau par un interrupteur rotatif à variation de lumière. Le titulaire fournira et positionnera des luminaires de type Dalle LED TRUE-LIGHT 60x60, dimmable, lumière du jour plein spectre, 5500 kelvin, IRC 98 par exemple.

- **Rajout de prises RJ 45 et Prises PC normale :**

- Local 06.00.025 :

Le titulaire assurera le rajout de 3 Prises RJ 45 reliées à la baie de brassage située dans le local 06.00.037. Cette liaison se fera via un câble RJ Ethernet F/FTP de catégorie 6A, relié dans le local à des prises de marque LEGRAND de type RJ45 catégorie 6 FTP et dans la baie de brassage au rack de prises femelles. Chaque prise devra être identifiée selon le plan de numérotation transmis par le CH.

Le titulaire assurera également le rajout de 3 prises PC normal de marque Legrand et de type Mosaic. Ces prises seront reliées au TD le + proche (voir plan en annexe). Le titulaire devra s'assurer de la possibilité de rajout de prises dans le TD selon la réglementation et dans le cas contraire prévoir le rajout d'une protection dédié supplémentaire. Une numérotation de la prise et de la protection sera réalisée, ainsi que la mise à jour du schéma unifilaire correspondant.

- Local 06.00.024 :

Le titulaire assurera le rajout de 3 Prises RJ 45 reliées à la baie de brassage située dans le local 06.00.037. Cette liaison se fera via un câble RJ Ethernet F/FTP de catégorie 6A, relié dans le local à des prises de marque LEGRAND de type RJ45 catégorie 6 FTP et dans la baie de brassage au rack de prises femelles. Chaque prise devra être identifiée selon le plan de numérotation transmis par le CH.

Le titulaire assurera également le rajout de 3 prises PC normal de marque Legrand et de type Mosaic. Ces prises seront reliées au TD le + proche (voir plan en annexe). Le titulaire devra s'assurer de la possibilité de rajout de prises dans le TD selon la réglementation et dans le cas contraire prévoir le rajout d'une protection dédié supplémentaire. Une numérotation de la prise et de la protection sera réalisée, ainsi que la mise à jour du schéma unifilaire correspondant.

3.1.8.2. Lot 3 – Peinture – repère 8.2 – Local 06.00.024 et 025

Le titulaire devra procéder à la réfection de la peinture de l'ensemble des murs intérieurs des 2 bureaux. Le titulaire assurera une reprise du support et viendra appliquer une toile de verre à peindre (motifs standard). Il appliquera ensuite 2 couches de peinture satinée (couleur à définir). Le titulaire assurera également une réfection des plinthes en appliquant 2 couches de peinture (couleur à définir).

3.1.9. Rajout Contrôle d'accès sur PCF de circulation – Circulation 06.00.011 – Action n° 9

3.1.9.1. Lot 2 – Electricité – repère 9.1 -Local 06.00.010

Le titulaire devra procéder à l'équipement d'un contrôle d'accès sur la porte CF de circulation existante. Le titulaire devra équiper cette porte d' :

- Un dispositif ARD de gestion type OTES raccordé sur l'installation ARD Access de l'établissement. Liaison RJ vers local baie de brassage située dans le local 06.00.037,
- Une ventouse électro-magnétique conforme en 48 V posée sur le dormant de la PCF,
- Un lecteur de badge ARD positionné à proximité,
- Un bouton poussoir intérieur de déverrouillage,
- Un dcm IS vert de déverrouillage à proximité de la porte.

Le titulaire devra assurer l'alimentation électrique de la ventouse électromagnétique, du dispositif OTES ARD. Il devra assurer l'asservissement de cette porte au SSI de façon à assurer un déverrouillage en cas de mise en œuvre de la fonction UGIS du du SSI.

Le titulaire devra assurer la mise à jour du superviseur ARD Access, accessible au poste de sécurité du pôle santé.

3.1.9.2. Lot 2 – Electricité – repère 9-2 – Local 06.00.010

• BAES

Le titulaire devra procéder au rajout d'1 BAES au-dessus de l'issue de secours, ce BAES sera de marque Kaufel, référence BRIO+ LSL COM Adressable SATI 247 712, avec numéro de programmation déjà renseigné (n° transmis par le ST du CHCL avant commande). A raccorder sur le BUS de communication existant et sur le circuit électrique éclairage de la zone.

3.1.10. Réfection Peinture Murs Bureau Amicale – Local 06.00.056 – Action n° 10

3.1.10.1. Lot 3 –Peinture – repère 10-1 -Local 06.00.056

Le titulaire devra procéder à la réfection de la peinture de l'ensemble des murs intérieurs du bureau. Le titulaire assurera une reprise du support et viendra appliquer une toile de verre à peindre (motifs standard). Il appliquera ensuite 2 couches de peinture satinée (couleur à définir). Le titulaire assurera également une réfection des plinthes en appliquant 2 couches de peinture (couleur à définir). Il assurera également la réfection de la double porte + cadre en appliquant 2 couches de peinture.

3.1.11. Inversion sens ouverture 2 PCF Salle Poly. – Local 06.01.045 et 06.01.046 – Action n° 11

3.1.11.1. Lot 1 – Menuiserie – repère 11-1 - Local 06.01.053 et 06.01.054

Le titulaire procédera au changement du sens d'ouverture des portes CF 1h00 permettant l'accès aux salles. Il devra remplacer les verrous d'onglet sur vantail semi fixe par une crémone pompier à poignée relevante. Il devra également réaliser la reprise des seuils suisse en inox afin de permettre l'inversion.

3.1.12. Création d'un local en zone gare Niveau 1 – Local 06.01.106 – Action n° 12

3.1.12.1. Lot 1 – Menuiserie – repère 12-1 - Local 06.01.106

Le titulaire procédera à la création de 2 cloisons coupe-feu 1h EI60 98/48, 1 pleine et 1 avec la porte incorporée, comprenant :

- une ossature par rail métallique de 48
- une isolation par laine de verre ép.45mm
- un double parement en plaque de plâtre BA 13 ordinaire
- un traitement des joints avec finition prêt à peindre

Il assurera également la fourniture et la pose de plinthe en sapin du nord à peindre 10 x 95 ht mm.

Il assurera également une adaptation du faux-plafond en fonction.

Il procédera à la fourniture et à la pose d'un bloc-porte 1/3 – 2/3 coupe-feu comprenant :

- une huisserie en Hêtre section de 142 x 57 à peindre,
- portes âme pleine EI30 et 30 dB Rw prépeinte de 1400 mm de passage
- Crémone pompiers sur porte semi-fixe
- 2 ferme-porte, 1 sur chaque vantail
- serrure à cylindre européen,
- ensemble sur rosace Normbau ZG 41.7/40 par exemple,
- 2 faces avec revêtement PVC type Décochoc, en partie allège (couleur à définir).

3.1.12.2. Lot 2 – Electricité – repère 12-2 - Local 06.01.106

Le titulaire assurera la modification du câblage de l'éclairage existant afin de rendre indépendant les 2 luminaires se trouvant dans le nouveau local. Il positionnera un interrupteur de marque Legrand, type Mosaic, en simple allumage à l'entrée du local.

3.1.12.3. Lot 3 – Peinture – repère 12-3 - Local 06.01.106

Le titulaire assurera la pose de toile de verre sur les 2 faces des 2 nouvelles cloisons. Il appliquera 2 couches de peinture en finition satinée, sur les 2 nouvelles cloisons et sur les murs intérieurs du local, ainsi que sur la porte, le cadre de porte et les plinthes.

3.1.12.4. Lot 4 – Electricité – repère 12-4- Local 06.01.106

Le titulaire assurera la reprogrammation du DAI du local et viendra installer un nouvel IA dédié au-dessus de la porte du nouveau local.

3.1.13. Création d'un local en zone gare Niveau 2 – Local 06.02.106 – Action n° 13**3.1.13.1. Lot 1 – Menuiserie – repère 13-1 - Local 06.02.106**

Le titulaire procédera à la création de 2 cloisons coupe-feu 1h EI60 98/48, 1 pleine et 1 avec la porte incorporée, comprenant :

- une ossature par rail métallique de 48
- une isolation par laine de verre ép.45mm
- un double parement en plaque de plâtre BA 13 ordinaire
- un traitement des joints avec finition prêt à peindre

Il assurera également la fourniture et la pose de plinthe en sapin du nord à peindre 10 x 95 ht mm.

Il assurera également une adaptation du faux-plafond en fonction.

Il procédera à la fourniture et à la pose d'un bloc-porte 1/3 – 2/3 coupe-feu comprenant :

- une huisserie en Hêtre section de 142 x 57 à peindre,
- portes âme pleine EI30 et 30 dB Rw prépeinte de 1400 mm de passage
- Crémone pompiers sur porte semi-fixe
- 2 ferme-porte, 1 sur chaque vantail
- serrure à cylindre européen,
- ensemble sur rosace Normbau ZG 41.7/40 par exemple,
- 2 faces avec revêtement PVC type Décochoc, en partie allège (couleur à définir).

3.1.13.2. Lot 2 – Electricité – repère 13-2 - Local 06.02.106

Le titulaire assurera la modification du câblage de l'éclairage existant afin de rendre indépendant les 2 luminaires se trouvant dans le nouveau local. Il positionnera un interrupteur de marque Legrand, type Mosaic, en simple allumage à l'entrée du local.

3.1.13.3. Lot 3 – Peinture – repère 13-3 - Local 06.02.106

Le titulaire assurera la pose de toile de verre sur les 2 faces des 2 nouvelles cloisons. Il appliquera 2 couches de peinture en finition satinée, sur les 2 nouvelles cloisons et sur les murs intérieurs du local, ainsi que sur la porte, le cadre de porte et les plinthes.

3.1.13.4. Lot 4 – Electricité – repère 13-4- Local 06.02.106

Le titulaire assurera la reprogrammation du DAI du local et viendra installer une nouvelle IA dédiée au-dessus de la porte du nouveau local.

3.1.14. Création d'un local en zone gare Niveau 3 – Local 06.03.106 – Action n° 14**3.1.14.1. Lot 1 – Menuiserie – repère 14-1 - Local 06.03.106**

Le titulaire procédera à la création de 2 cloisons coupe-feu 1h EI60 98/48, 1 pleine et 1 avec la porte incorporée, comprenant :

- une ossature par rail métallique de 48
- une isolation par laine de verre ép.45mm
- un double parement en plaque de plâtre BA 13 ordinaire
- un traitement des joints avec finition prêt à peindre

Il assurera également la fourniture et la pose de plinthe en sapin du nord à peindre 10 x 95 ht mm.

Il assurera également une adaptation du faux-plafond en fonction.

Il procédera à la fourniture et à la pose d'un bloc-porte 1/3 – 2/3 coupe-feu comprenant :

- une huisserie en Hêtre section de 142 x 57 à peindre,
- portes âme pleine EI30 et 30 dB Rw prépeinte de 1400 mm de passage
- Crémone pompiers sur porte semi-fixe
- 2 ferme-porte, 1 sur chaque vantail
- serrure à cylindre européen,
- ensemble sur rosace Normbau ZG 41.7/40 par exemple,
- 2 faces avec revêtement PVC type Décochoc, en partie allège (couleur à définir).

3.1.14.2. Lot 2 – Electricité – repère 14-2 - Local 06.03.106

Le titulaire assurera la modification du câblage de l'éclairage existant afin de rendre indépendant les 2 luminaires se trouvant dans le nouveau local. Il positionnera un interrupteur de marque Legrand, type Mosaic, en simple allumage à l'entrée du local.

3.1.14.3. Lot 3 – Peinture – repère 14-3 - Local 06.03.106

Le titulaire assurera la pose de toile de verre sur les 2 faces des 2 nouvelles cloisons. Il appliquera 2 couches de peinture en finition satinée, sur les 2 nouvelles cloisons et sur les murs intérieurs du local, ainsi que sur la porte, le cadre de porte et les plinthes.

3.1.14.4. Lot 4 – Electricité – repère 14-4- Local 06.03.106

Le titulaire assurera la reprogrammation du DAI du local et viendra installer un nouvel IA dédié au-dessus de la porte du nouveau local.

3.1.15. Rajout de prises local bureau animation – Local 06.03.097 – Action n° 15**3.1.15.1. Lot 2 – Electricité – repère 15-1 - Local 06.03.097**

Le titulaire assurera le rajout de 3 Prises RJ 45 reliées à la baie de brassage située dans le local 06.00.037. Cette liaison se fera via un câble RJ Ethernet F/FTP de catégorie 6A, relié dans le local à des prises de marque LEGRAND de type RJ45 catégorie 6 FTP et dans la baie de brassage au rack de prises femelles. Chaque prise devra être identifiée selon le plan de numérotation transmis par le CH.

Le titulaire assurera également le rajout de 3 prises PC normal de marque Legrand et de type Mosaic. Ces prises seront reliées au TD le + proche (voir plan en annexe). Le titulaire devra s'assurer de la possibilité de rajout de prises dans le TD selon la réglementation et dans le cas contraire prévoir le rajout d'une protection dédiée supplémentaire. Une numérotation de la prise et de la protection sera réalisée, ainsi que la mise à jour du schéma unifilaire correspondant.

3.1.16. Réfection peinture Bureaux – Local 06.00.018 et 06.00.019 – Action n° 16**3.1.16.1. Lot 3 – Peinture – repère 16-1 - Local 06.00.018 et 06.00.019**

Le titulaire devra procéder à la réfection de la peinture de l'ensemble des murs intérieurs des 2 bureaux. Le titulaire assurera une reprise du support et viendra appliquer une toile de verre à peindre (motifs standard). Il appliquera ensuite 2 couches de peinture satinée (couleur à définir). Le titulaire assurera également une réfection des plinthes en appliquant 2 couches de peinture (couleur à définir).

3.1.17. Modification Bureau – Local 06.00.017 – Action n° 17**3.1.17.1. Lot 1 – Menuiserie – repère 17-1 - Local 06.00.017**

Le titulaire assurera le démontage complet du meuble vasque / agencement existant. Il assurera le rebouchage des trous de fixation. Il fera réaliser à sa charge la suppression du réseau sanitaire et ce afin de supprimer le bras mort du réseau d'alimentation d'eau potable. Il assurera également l'évacuation pour mise au rebus du meuble.

3.1.17.2. Lot 2 – Electricité – repère 17-2 - Local 06.00.017

Le titulaire assurera le rajout de 2 Prises RJ 45 reliées à la baie de brassage située dans le local 06.00.037. Cette liaison se fera via un câble RJ Ethernet F/FTP de catégorie 6A, relié dans le local à des prises de marque LEGRAND de type RJ45 catégorie 6 FTP et dans la baie de brassage au rack de prises femelles. Chaque prise devra être identifiée selon le plan de numérotation transmis par le CH.

Le titulaire assurera également le rajout de 2 prises PC normal de marque Legrand et de type Mosaic. Ces prises seront reliées au TD le + proche (voir plan en annexe). Le titulaire devra s'assurer de la possibilité de rajout de prises dans le TD selon la réglementation et dans le cas contraire prévoir le rajout d'une protection dédié supplémentaire. Une numérotation de la prise et de la protection sera réalisée, ainsi que la mise à jour du schéma unifilaire correspondant.

3.1.17.3. Lot 3 – Peinture – repère 17-3 - Local 06.00.017

Le titulaire assurera la pose de toile de verre sur les 2 faces des 2 nouvelles cloisons. Il appliquera 2 couches de peinture en finition satinée, sur les 2 nouvelles cloisons et sur les murs intérieurs du local, ainsi que sur la porte, le cadre de porte et les plinthes.

3.1.18. Rajout Prises Bureau – Local 06.00.002 – Action n° 18

3.1.18.1. Lot 2 – Electricité – repère 18-1 - Local 06.00.002

Le titulaire assurera le rajout de 1 Prise RJ 45 reliée à la baie de brassage située dans le local 06.00.037. Cette liaison se fera via un câble RJ Ethernet F/FTP de catégorie 6A, relié dans le local à des prises de marque LEGRAND de type RJ45 catégorie 6 FTP et dans la baie de brassage au rack de prises femelles. Chaque prise devra être identifiée selon le plan de numérotation transmis par le CH.

Le titulaire assurera également le rajout de 1 prises PC normal de marque Legrand et de type Mosaic. Cette prise sera reliée au TD le + proche (voir plan en annexe). Le titulaire devra s'assurer de la possibilité de rajout de prises dans le TD selon la réglementation et dans le cas contraire prévoir le rajout d'une protection dédié supplémentaire. Une numérotation de la prise et de la protection sera réalisée, ainsi que la mise à jour du schéma unifilaire correspondant.

3.1.19. Rajout de Prises + Peinture – Bureau 06.00.005 – Action n° 19

3.1.19.1. Lot 2 – Electricité – repère 19.1 – Local 06.00.005

- ***Rajout de prises RJ 45 et Prises PC normale :***

Le titulaire assurera le rajout de 3 Prises RJ 45 reliées à la baie de brassage située dans le local 06.00.037. Cette liaison se fera via un câble RJ Ethernet F/FTP de catégorie 6A, relié dans le local à des prises de marque LEGRAND de type RJ45 catégorie 6 FTP et dans la baie de brassage au rack de prises femelles. Chaque prise devra être identifiée selon le plan de numérotation transmis par le CH.

Le titulaire assurera également le rajout de 2 prises PC normal de marque Legrand et de type Mosaic. Ces prises seront reliées au TD le + proche (voir plan en annexe). Le titulaire devra s'assurer de la possibilité de rajout de prises dans le TD selon la réglementation et dans le cas contraire prévoir le rajout d'une protection dédié supplémentaire. Une numérotation de la prise et de la protection sera réalisée, ainsi que la mise à jour du schéma unifilaire correspondant.

Lot 3 – Peinture – repère 19.2 – Local 06.00.005

Le titulaire devra procéder à la réfection de la peinture de l'ensemble des murs intérieurs des 2 bureaux. Le titulaire assurera une reprise du support et viendra appliquer une toile de verre à peindre

(motifs standard). Il appliquera ensuite 2 couches de peinture satinée (couleur à définir). Le titulaire assurera également une réfection des plinthes en appliquant 2 couches de peinture (couleur à définir).

3.1.20. Rajout de Prises Circulations Bureaux – Action n° 20

3.1.20.1. Lot 2 – Electricité – repère 20.1 – Circulations Bureaux

- **Rajout de prises RJ 45 et Prises PC normale :**

Le titulaire assurera le rajout de 6 Prises RJ 45 (dont 4 en faux plafond pour bornes wi-fi) reliées à la baie de brassage située dans le local 62.01.016. Cette liaison se fera via un câble RJ Ethernet F/FTP de catégorie 6A, relié dans le local à des prises de marque LEGRAND de type RJ45 catégorie 6 FTP et dans la baie de brassage au rack de prises femelles. Chaque prise devra être identifiée selon le plan de numérotation transmis par le CH.

Le titulaire assurera également le rajout de 2 prises PC normal de marque Legrand et de type Mosaic. Ces prises seront reliées au TD le + proche (voir plan en annexe). Le titulaire devra s'assurer de la possibilité de rajout de prises dans le TD selon la réglementation et dans le cas contraire prévoir le rajout d'une protection dédié supplémentaire. Une numérotation de la prise et de la protection sera réalisée, ainsi que la mise à jour du schéma unifilaire correspondant.

3.1.21. EHPAD VANNERIE - Rajout de Prises + modification éclairage – Bureau 62.01.002 – Action n° 21

3.1.21.1. Lot 2 – Electricité – repère 21.1 – Local 62.01.002 et 62.01.005

- **Rajout de prises RJ 45 et Prises PC normale – local 62.01.002 :**

Le titulaire assurera le rajout de 4 Prises RJ 45 reliées à la baie de brassage située dans le local 62.01.016. Cette liaison se fera via un câble RJ Ethernet F/FTP de catégorie 6A, relié dans le local à des prises de marque LEGRAND de type RJ45 catégorie 6 FTP et dans la baie de brassage au rack de prises femelles. Chaque prise devra être identifiée selon le plan de numérotation transmis par le CH.

Le titulaire assurera également le rajout de 4 prises PC normal de marque Legrand et de type Mosaic. Ces prises seront reliées au TD le + proche (voir plan en annexe). Le titulaire devra s'assurer de la possibilité de rajout de prises dans le TD selon la réglementation et dans le cas contraire prévoir le rajout d'une protection dédié supplémentaire. Une numérotation de la prise et de la protection sera réalisée, ainsi que la mise à jour du schéma unifilaire correspondant.

- **Modification éclairage – local 62.01.002 et 62.01.005 :**

Le titulaire assurera la modification du câblage de l'éclairage dans les 2 locaux en supprimant le détecteur de mouvement et disposer d'un interrupteur en simple allumage permettant d'allumer/éteindre l'ensemble des luminaires.